Pour une vraie formation des enseignants et CPE !
Pour la défense des professeurs et CPE stagiaires et de nos métiers !
Appel commun du Collectif Orléanais Stagiaire Impossible et des organisations syndicales
CGT Educ'Action, FSU, SE-UNSA, SGEN-CFDT et SUD éducation

Toutes les organisations de l'Education, réunies ce mercredi 12 janvier, **dénoncent avec fermeté la réforme de la formation des enseignants et CPE**, pilotée par le seul objectif de supprimer des milliers de postes ; elles en exigent l'abrogation.

Dans une lettre datée du 16 décembre et adressée au Recteur de l'académie d'Orléans-Tours, le *Collectif Orléanais Stagiaire Impossible* apporte **la preuve que cette réforme est catastrophique**, non seulement par ce que subissent les stagiaires dans leurs conditions d'exercice et de formation, mais aussi pour l'avenir de nos métiers et du système éducatif :

- Affectés à temps plein dès la rentrée sans formation professionnelle préalable
- Charge de travail insupportable, encore alourdie par des jeudis de formation non rémunérée, s'ajoutant au temps de service hebdomadaire
- Absence ou éloignement des tuteurs pour 28 % d'entre eux (rapport ministériel de la DGRH en novembre)
- Non respect des circulaires, avec des affectations en ZEP, des HSA, des classes d'examen, jeudi non libéré
- Absence de cadrage national mettant à égalité les stagiaires (6 académies ont accordé des décharges de service sur toute l'année, contrairement à Orléans-Tours)
- Conditions d'évaluation et de titularisation laissées dans le plus grand flou.

Les médias se sont déjà largement fait l'écho de la situation intenable vécue par les enseignants et CPE débutants.

Les organisations signataires exigent le **rétablissement des milliers de postes supprimés pour affecter les stagiaires**, le **retour à une véritable année de stage**, avec un temps de service limité, permettant une alternance entre théorie et pratique, et une **véritable formation professionnelle, cadrée au niveau national, assurée par des IUFM rénovés**.

Dans l'immédiat, elles exigent du Recteur des mesures d'urgence pour permettre aux actuels stagiaires de réussir leur entrée dans le métier *:*

- Le jeudi libéré pour les stagiaires qui n'y ont toujours pas droit
- La formation des jeudis rémunérée
- Au moins une visite-conseil des IA-IPR pour tous, avant l'inspection d'évaluation
- Des conditions claires de titularisation, harmonisées au niveau national
- La validation automatique de l'année de stage pour les enseignants stagiaires n'ayant pas de tuteur dans l'établissement

Le *Collectif orléanais Stagiaire impossible* ayant obtenu une

audience auprès du Recteur le JEUDI 20 JANVIER

les organisations signataires appellent les stagiaires et tous les personnels des écoles, collèges, lycées et université, les étudiants, à soutenir leurs revendications lors du

rassemblement organisé devant le Rectorat à 10h30

Les revendications des stagiaires rejoignent celles de tous les enseignants et CPE, pour la défense des statuts et des conditions de travail, et l'exigence de qualité de service public due à tous les élèves !

C'est maintenant qu'il faut améliorer les conditions d'exercice des stagiaires ! Recteur et ministre doivent entendre la voix de la profession et des familles !

Un préavis de grève a été déposé par le SNES-FSU, le SGEN-CFDT et SUD éducation pour couvrir les personnels en service à ce moment-là.